



Sommaire

La situation sanitaire se dégrade à nouveau, que fait-on ?	1
L'immobilier de la ville aux 100 clochers : pas de « New Rouen » mais un rafraîchissement.....	1
Redonner du sens à la GPEC* et à la transmission des savoirs avant qu'il ne soit trop tard !.....	2

La situation sanitaire se dégrade à nouveau, que fait-on ?

Le monde doit une nouvelle fois faire face à une vague de Covid 19. En France, les autorités gouvernementales tardent à diffuser des consignes actualisées pour limiter les contaminations sur les lieux de travail. Lors des épisodes précédents, les déplacements circonscrits et la mise en place du télétravail ont évité une trop grande propagation du virus. A ce jour, aucun signe de déploiement de ces pratiques. Pire encore, on constate depuis la rentrée un fort ralentissement dans l'application des gestes barrières.

Pour autant, le conseil scientifique préconise un recours au télétravail massif afin de freiner la propagation du COVID en pleine 5^{ème} vague. Aucune consigne ministérielle ne va dans ce sens, laissant les entreprises aux portes de décisions qu'elles devront prendre dans l'urgence lors des prochaines semaines.

Sur notre territoire, la CFE-CGC a alerté à plusieurs reprises sur les enjeux du télétravail, ce sujet étant au cœur des

préoccupations des salariés. Nous avons porté l'idée d'une réflexion et position bienveillante à l'égard des demandes de mise en place de conventions, mais également sur les demandes ponctuelles qui découleraient de l'actualité sanitaire. Plus que jamais, ce sujet doit être considéré collectivement, avec une réflexion sur les enjeux de l'organisation et les impacts sur nos collectifs de travail. Loin de tout dogme, les parties prenantes, Direction et organisations syndicales, doivent prendre part à ce débat, sans quoi le risque est de voir s'éloigner le train d'une organisation apprenante et agile.

Nous déplorons la légèreté et les interprétations possibles des nouvelles consignes sanitaires du Groupe qui ne feront que mettre en difficulté les managers de proximité.

Vos élus CFE-CGC Orange attirent votre attention sur l'importance collective du respect des gestes barrières au sein de l'entreprise : port du masque dans les locaux, distanciation sociale, aération régulière, lavage soigneux des mains.

L'immobilier de la ville aux 100 clochers : pas de « New Rouen » mais un rafraîchissement

Les nouveaux complexes immobiliers de Nantes et Orléans sont sortis de terre. Nous attendions avec impatience un projet « New Rouen »

Rappelons que sur Rouen, Orange a 5 sites : Saint Clément, Quevilly Le Bon, Jeanne d'Arc, Mermoz et Astrolabe.

A l'heure où le Groupe met en place des sites vitrines dont le principal argument est la qualité de vie et l'accueil des occupants, le personnel rouennais est en attente d'un nouveau bâtiment. Les sites actuels sont souvent vétustes, présentent des difficultés d'accès ou de confort. Cela est surtout vrai pour le site de l'Astrolabe, resté « dans son jus » depuis plus d'une dizaine d'années.

La Direction nous a annoncé qu'il n'y aurait pas de projet « New Rouen » à moyen terme. Quelle frustration pour les salariés !

Mais elle nous informe du projet de réaménagement du site de l'Astrolabe.

Ce site offre une surface totale d'environ 5 500 m², occupé à 60 % avant la pandémie et beaucoup moins aujourd'hui. 1 000 m² sont vides et 1 000 m² sont occupés très occasionnellement. Une partie des baux du site arrive à échéance en mars 2023, permettant de libérer une partie des locaux, ce qui induit de repenser leur l'occupation Certains espaces nécessitent un rafraîchissement pour optimiser la qualité de vie au travail.

La réalisation des travaux est prévue au 2^e semestre 2022.

Pour rappel, l'Astrolabe n'est pas un bâtiment tertiaire, mais un ancien parking aérien. Nous avons constaté de gros soucis de maintenance des locaux : climatisation, évacuations, inondations au sous-sol, etc.

Ce bâtiment est à l'image du bassin d'emploi sur la Normandie : il se vide au fur et à mesure des années.

Vos élus CFE-CGC Orange resteront vigilants quant au déploiement de ce projet pour vous assurer de bonnes conditions de travail dans votre quotidien et une vraie qualité d'accueil pour les salariés rouennais.

Redonner du sens à la GPEC* et à la transmission des savoirs avant qu'il ne soit trop tard !

Le bon sens se trouve parfois dans les vieilles recettes

Les pertes énormes de compétences internes et la sous-traitance omniprésente ont des conséquences : auparavant on pouvait « travailler en doubleur tuteur-tutoré ». Il existait des soutiens présents dans tous les services, prêts à épauler les collègues. Cela apportait de la réactivité face aux clients et du lien entre les salariés. Les formations digitales ou les informations aujourd'hui délivrées ne semblent pas compenser ces méthodes éprouvées.

De la formation transverse et de la culture générale télécom dès l'entrée dans le Groupe seraient d'excellents investissements qui donneraient du sens à l'action. Des « vis-ma-vie » plus systématiques tout au long de la carrière seraient complémentaires : pourquoi pas une fois par an ? Ainsi, chacun comprendrait les contraintes des interventions. . Ce serait également un bon vecteur de transformation recherchée par l'entreprise dans le cadre d'Engage 2025.

La négociation sur l'accord intergénérationnel en cours ne nous donne pas plus de perspectives positives pour les salariés qui resteront au sein de l'Entreprise

*GPEC : *Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences*



Nous déplorons qu'une projection par métier et par bassin d'emploi ne puisse donner des perspectives aux salariés de notre périmètre DOGO.



Vos Correspondants :

Ronan Kerautret : 06 80 35 82 60
Sophie Chaplain : 07 89 98 11 37
Eric Picot : 06 74 90 95 68
JM Naveau : 06 70 30 77 69
Laurent Delavigne : 06 87 60 93 37
Eddy Jegou : 06 31 14 33 85

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

